



Fenetre cassée non réparée et surconso electricite

Par **Rambnf**, le **18/07/2017** à **19:13**

Bonjour

Le jour de la signature du bail mes

Propriétaires m'apprennent que la porte fenêtre vient de se casser et me préviennent que des proches du bâtiment vont venir La réparer .

Effectivement ils sont venus et ont rafistolé comme il le pouvait la porte fenêtre sauf que celle-ci est toujours cassée car la pièce ne se fait plus , nous avons passé l'hiver avec un jour d'environ 2cm. Résultat = surconsommation pour seulement 7 mois dans cet appartement de 70m² , de 941euros !!! (tout à l'électricité chez

Engie) Nous travaillons du matin au soir ,et présent de 20h à 8h du matin.

Cette surconsommation est d'après le fournisseur en lien directe avec cette fenêtre cassée .

Mon propriétaire refuse d'entendre .

Que devons nous faire

?????

Par **janus2fr**, le **19/07/2017** à **08:01**

Bonjour,

Il ne fallait pas laisser la situation en l'état !

Dès l'échec de réparation par le "proche", il fallait mettre en demeure votre bailleur de faire procéder aux réparations, quitte à devoir changer la fenêtre. Sans résultat, vous pouviez alors saisir le tribunal d'instance pour obtenir une injonction de faire.

Vous pouvez, bien sûr, suivre aujourd'hui cette procédure en rajoutant une demande de dommages et intérêts pour la surconsommation d'électricité, mais pas sûr que le juge vous suive sur ce point vu votre retard à agir...